

LES DÉTERMINANTS DU CHOIX DE LA PRÉSENCE DES BANQUES ÉTRANGÈRES EN ALGÉRIE

(L'EXPERIENCE DU SECTEUR BANCAIRE ALGERIEN EN MATIERE D'INTERNATIONALISATION BANCAIRE)

Yasmine DERRADJ^{#1}, Hanya KHERCHI MEDJDEN^{*2}

^{1,2}*Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée ENSSEA, Algérie*

^{1,2}*Laboratoire de Statistique Appliquée LASAP, Algérie*

¹derradj.yasmine@enssea.net

²kherchi.hanya@enssea.net

Résumé—Cet article explore les éléments de compréhension de processus d'implantation des banques à l'étranger et identifier les déterminants qui influencent le choix d'implantation des banques, ainsi nous allons mettre l'accent sur l'impact de cette dernière sur le secteur bancaire algérien. le processus d'internationalisation des banques trouve son origine dans l'intensification de la concurrence et la consolidation des systèmes financiers adopté par les pays; ceci a poussé les banques a s'implantées dans plusieurs pays du monde et trouver des solutions pour la saturation des marchés locaux par des formes d'implantation différentes. Malgré l'arrivée des banques étrangères en Algérie, le système bancaire reste encore et toujours largement dominé par les banques publiques.

Keywords—*Banque Étrangère, Internationalisation, Implantation Bancaire, Système Bancaire, IDE.*

I. INTRODUCTION

Les investissements directs à l'étranger constituent certainement l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation. Lorsque les conditions générales adéquates sont réunies, l'IDE pourrait être un facteur de stabilité financière, favoriser le développement économique et social du pays d'accueil. Dans le secteur financier l'IDE a enregistré une expansion spectaculaire ces deux dernières décennies, où plusieurs banques internationales, au lieu d'entretenir des activités internationales à partir de leurs pays

d'origine, ont décidé d'opter pour des implantations directes sur les marchés étrangers, ainsi devenir des banques multinationales.

L'internationalisation des banques selon Brana [12] est une problématique qui intéresse une grande partie des acteurs financiers et des régulateurs économiques. elle soulève de nombreuses interrogations sur ses bienfaits réels. Dans ce cadre, l'Algérie a commencé à mettre en place des politiques d'attraction à la localisation, en s'engageant dans un vaste processus de réformes économiques et financières afin d'instaurer un environnement propice aux investisseurs étrangers d'une manière générale, et ceux du domaine financier en particulier. Cette ouverture aux investisseurs étrangers s'est traduite par l'introduction de plusieurs banques étrangères, en provenance de pays différents, après avoir obtenu l'agrément auprès de la Banque d'Algérie. En effet, l'importance de l'implantation des banques étrangères d'après Bayraktar et Wang [11] se trouve dans sa capacité à rendre les échanges internationaux plus simples et rapides et dans l'effet bénéfique qu'elle apporte pour le pays d'accueil, par l'enrichissement de son secteur bancaire, l'implication dans le financement des différents acteurs de l'économie locale... Etc. Néanmoins, la multinationalisation bancaire reste une problématique qui intéresse une grande partie

des acteurs financiers et des régulateurs économiques. Elle soulève de nombreuses interrogations sur ses bienfaits réels sur les pays d'accueil
C'est dans cette optique, l'objectif de ce travail est d'analyser les déterminants d'implantation des banques étrangères en Algérie ,et d'évaluer l'impact de l'implantation étrangère sur le secteur bancaire algérien.
Pour mener à terme ce travail et répondre au problématique précédente , et aussi mettre l'accent sur l'apport des banques étrangères à l'activité bancaire en Algérie .

II. LES FACTEURS DÉTERMINANTS DANS UN PROCESSUS D'ATTRACTIVITÉ EN MATIÈRE D'IDE

Les IDE sont considérés comme un moteur central d'un processus d'intégration économique internationale plus poussé, il crée des liens directs, stables et durables entre les économies. D'après Thaalbi [13]Le déclenchement des IDE n'est pas un phénomène récent, comme en témoigne le comportement des entreprises multinationales depuis fort longtemps. Selon Dunning [8]La théorie de l'investissement direct à l'étranger stipule que les investissements étrangers s'orientent par la stabilité politique, l'existence d'une meilleure infrastructure et une ouverture financière. De ce fait l'Algérie avec les réformes qu'ont connues son système bancaire et l'ouverture sur l'extérieur devenue le pays d'attractivité et d'accueil des investissements directs étrangers surtout le secteur bancaire. Cette tendance a été favorisée ces dernières années par de nombreux facteurs. d'après les rapports du CNUCED [6] on peut citer la libéralisation du commerce, des régimes d'investissement, les innovations techniques et un environnement économique et politique de plus en plus favorable à la détention des entreprises nationales par des capitaux étrangers.

Cadre réglementaire global du pays hôte.	Stabilité économique, politique et sociale.	
	Lois concernant l'entrée et les opérations financières et juridiques	
	Normes ajustées spécifiquement au traitement des filiales	
	Politiques relatives au fonctionnement structurel	
Climat des affaires	Régime de commerce : la cohérence des régimes de l'IDE et du commerce.	
	Régime fiscal.	
	Promotions et incitations à l'investissement	
	Coûts d'activité (liés à la corruption et à l'inefficacité administrative).	
Déterminants économiques	Disponibilité de financement.	
	Taille du marché et revenu par habitant.	
	Stratégie de pénétration	Accès aux marchés régionaux et mondiaux.
		Matières premières.
	Stratégie de délocalisation recherche de ressources	Préférences des consommateurs locaux. Actifs technologiques, innovants et autres actifs. Infrastructure physique
	Stratégie de délocalisation recherche de l'efficacité	Coût de ressources et des actifs ajustés Infrastructure spécifique

Fig. 1 Déterminants des investissements directs étrangers.

A. Les démarches d'internationalisation des banques

Cette dernière décennie a été marquée par le développement des échanges internationaux de biens et surtout de services

grâce au développement du commerce international, l'abolition des contrôles de change et la libéralisation des mouvements de capitaux et des services financiers dans le cadre de L'OMC. D'après CNUCED [6] et Parmi les services qui ont le plus profité de la montée des IDE, on retrouve en particulier le secteur bancaire et financier.

Concernant Bayraktar et Wang [11], l'activité bancaire internationale s'est mondialisée. Certaines banques, au lieu d'accepter des dépôts dans un pays pour prêter dans un autre, ont adopté une stratégie consistant à collecter des fonds et octroyer des crédits à l'intérieur de divers marchés nationaux, grâce à une implantation locale. D'après l'analyse de Haouat [17], l'internationalisation bancaire est une procédure qui correspond au développement important des échanges internationaux de biens et de services. L'essor du commerce international s'est accompagné de l'annulation des contrôles des changes et de l'internationalisation de plusieurs institutions bancaires, l'internationalisation est facilitée par la libéralisation des mouvements des capitaux et des services financiers.

a. Les vagues d'internationalisation

D'après les rapports de la Banque d'Algérie [17], La banque jusqu'à aujourd'hui, a subi les effets de la mutation de la sphère financière mondiale et la montée de la pression concurrentielle. En conséquence, elle a connu de multiples transformations entraînant une redéfinition de son rôle et de ses activités. Troudart [9] montre que La division de l'événement de l'internationalisation bancaire a été en trois grandes périodes qu'ils ont appelées : les vagues d'internationalisation bancaire.

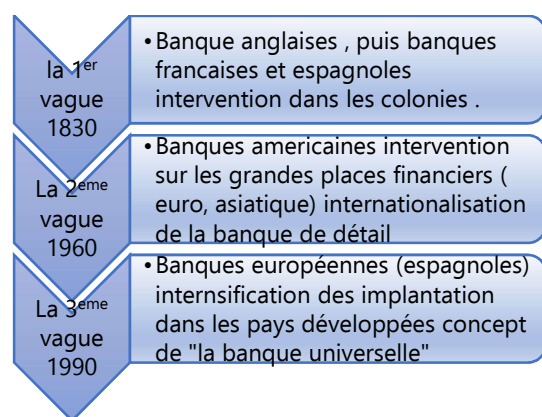


Fig. 2 les Vagues d'internationalisation bancaire

L'internationalisation bancaire s'est, ainsi, effectuée dans un cadre de globalisation financière qui repose sur trois facteurs principaux appelés « la règle de 3D »:

- ✓ La déréglementation: est la libéralisation et l'élargissement des activités bancaires tel que la suppression de la politique d'encadrement de crédit.
- ✓ La désintermédiation : la définition du métier de la banque selon laquelle il répond à la demande de fonds dont les agents non financiers ont besoin pour

régler des dettes et/ou pour réaliser des dépenses, immédiates ou futures.

- ✓ Le décloisonnement : traduit l'ouverture des marchés autrefois séparés et ce, d'un point de vue externe et d'un point de vue interne par l'intégration des compartiments existants entre les marchés.

Ces facteurs de globalisation financière ont rendu le marché domestique saturé plus que jamais. Dans ces circonstances, la banque se voit obligée de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement afin de s'adapter aux modifications du secteur. Dans cette optique, l'internationalisation dans des pays tiers semble constituer une réponse appropriée.

B. Les Motifs D'implantation A L'étranger

1) Réalisation des profits

Selon Lazreg et Torqui [10], la réalisation des profits est un des motifs majeurs pour expliquer l'expansion internationale des banques. Ces dernières recherchent une meilleure efficacité par la réalisation d'économies d'échelle.

2) Accompagner la clientèle

Le premier motif qui a incité les banques à s'internationaliser est d'accompagner leurs « entreprises clientes », elles-mêmes déjà présentes ou en phase d'implantation à l'étranger. En effet, le suivi des clients à l'international permet à la banque de fournir des services bancaires à ces clients, d'exploiter la connaissance qu'elle détient au mieux.

3) Acquérir de nouveaux clients et/ou pénétrer de nouveaux marchés

L'objectif des banques est d'élargir leur part de marché grâce aux avantages concurrentiels qu'elles détiennent ; maîtrisée par leur appartenance à de grands groupes mondiaux.

4) L'accès au capital et à la liquidité

Lazreg et Torqui [10] affirment que La diversification géographique peut aussi être vue comme un moyen de diminuer les coûts de régulation liée à l'exigence en capital. En effet les régulateurs des banques imposent un niveau plus élevé des fonds propres pour avoir une plus grande capacité à absorber les chocs liés aux risques d'actif. Avec le développement des exportations et d'investissements directs à l'étranger, les banques sont tenues de fournir à leurs clientèles, dans les pays où elles trouvent, une gamme de services comparable à celle qui est offerte dans le pays d'origine.

C. Stratégies des banques multinationales

1) Les stratégies banales :

Stratégie d'approvisionnement

l'objectif majeur était d'approvisionner la société mère de ressources naturelles qu'elle ne trouvait pas sur le territoire national.

- ✓ Stratégie de marché

La stratégie de marché vise à reproduire intégralement une gamme des produits et services de la maison mère.

- ✓ Stratégie de rationalisation de la production

C'est une stratégie qui vise à fragmenter le processus de production en plusieurs activités sur plusieurs pays via l'implantation de *filiales ateliers*. Le but étant d'améliorer la compétitivité-prix de la firme.

2) *Stratégie globale*

- ✓ Stratégie techno-financière

cette stratégie correspond à une forme d'internationalisation fondée sur les actifs intangibles de la firme et les compétences de son capital humain plutôt que sur ses actifs. Les établissements bancaires ont pour principale préoccupation de profiter des caractéristiques économiques mais surtout réglementaires afin d'optimiser leur profit.

D. *Les formes d'implantation des banques multinationales*

Il existe plusieurs formes possibles d'implantation à l'étranger pour une banque multinationale, ces formes d'implantation peuvent être regroupées en deux grands groupes :

1) *Les formes d'implantation juridiquement autonomes de la banque-mère*

- ✓ La banque affiliée

D'après Boubacar [16], la banque affiliée est un établissement avec une dénomination locale dans lequel la banque-mère détient une participation inférieure à 50%. Troudart [9] a déclaré que les banques affiliées possèdent des dirigeants originaires du pays d'accueil, Cette participation financière au capital peut être réalisée de trois façons :

- Par l'ouverture du capital social de la banque-mère.
- Par l'achat de titres détenus par d'autres actionnaires tout en maintenant intact son capital social.
- Par l'engagement dans de nouvelles activités dans le pays d'accueil et l'invitation d'autres établissements à la rejoindre.

- ✓ La filiale

La filiale est donc une société de nationalité locale, juridiquement indépendante de la banque-mère et contrôlée majoritairement par celle-ci. Le choix d'une telle implantation selon Lazreg et Torqui [10] est lié au désir d'intégrer de manière importante le marché bancaire local comme le montre.

2) *Les formes d'implantation juridiquement dépendantes de la banque-mère*

- ✓ La succursale

Pour Troudart [9], La succursale n'est pas une banque autonome, elle reste dépendante de la banque-mère qui détient 100% du capital et est installée à l'étranger avec le propre nom de celle-ci.

- ✓ Le bureau de représentation

C'est un organisme chargé de représenter la banque mais n'effectue pas d'opérations de banque. Sa mission consiste à

recueillir des informations, voire à assurer la publicité de la banque-mère avant son implantation effective dans le pays d'accueil.

III. LA PLACE DES BANQUES ETRANGERES DANS LE SECTEUR BANCAIRE ALGERIEN

A. *L'Attractivité des pays d'accueil pour les banques multinationales*

Pour inciter des banques étrangères à localiser leurs activités dans un pays donné, les politiques suivies sont déterminantes. Les pays en développement cherchent à attirer l'IDE et pour cela, elles doivent améliorer les conditions qui influencent le choix de leur implantation.

1) *La taille du marché domestique*

La taille du marché du pays d'accueil et son éventuelle croissance mesurée (par le taux d'évolution du PIB) sont les facteurs explicatifs les plus importants et les plus répandus des déterminants des IDE.

2) *Le taux d'inflation et risque de change*

Le maintien d'une faible inflation est un objectif important des gouvernements et des banques centrales, en raison des effets économiques positifs.

3) *Développement du secteur bancaire et financier*

Le choix de ces banques est lié à la taille du secteur bancaire du pays hôte.

- ✓ Les contraintes linguistiques et culturelles

Les principaux critères d'ordre culturel sont les liens historiques avec le pays d'accueil ou encore, l'éthique du travail, la langue et les traditions.

- ✓ Le marché du travail

La qualification de la main d'œuvre est un élément pris en compte dans le choix d'implantation.

- ✓ Les infrastructures de base

Les pays d'accueil qui bénéficient d'une infrastructure de transport et d'une présence d'équipements et de réseaux de télécommunication modernes sont privilégiés.

B. *Les déterminants du choix de présence des banques étrangères en Algérie*

Les indicateurs économiques et financiers, Constituent les principaux déterminants du choix de représentation des banques à l'étranger. Cependant il y a d'autres facteurs que les indicateurs économiques et financiers qui influencent le choix de forme de représentation à l'étranger, on trouve :

1) *Les déterminants externes*

- ✓ L'environnement économique et institutionnel du pays d'origine

Les caractéristiques de l'environnement économique, financier et réglementaire du pays d'origine figurent parmi les nombreux facteurs qui favorisent l'internationalisation des activités bancaires, en effet les banques des pays développés considèrent comme les plus essentiels en quête de nouvelles opportunités de croissance à l'étranger.

✓ L'environnement réglementaire

Lorant et Calzolari [5] ont mentionnés que L'activité bancaire est ultra réglementée; en effet la réglementation bancaire en vigueur dans les pays d'accueil est un paramètre déterminant dans le choix des formes organisationnelles à l'étranger.

✓ Impôts sur les sociétés

Chaque pays pose des conditions sur le capital requis à l'ouverture d'une succursale ou à la création d'une filiale. Ces restrictions sur le capital et le régime d'imposition en vigueur dans le pays d'accueil contraignent les banques étrangères dans leur mode d'implantation.

✓ Le risque du pays

pour une banque, le risque pays se matérialise à travers le risque d'incidents de paiement non reconnaissance de certaines dettes extérieures, résultant d'actes ou de comportement de l'Etat débiteur.

✓ Le degré de développement économique

Lorant et Calzolari [5] affirment que c'est un indicateur qui a un effet porteur d'opportunité d'affaire du secteur bancaire d'accueil. Un secteur bancaire très développé est supposé renfermer de nombreuses opportunités pour les institutions financières qui opèrent.

✓ L'orientation en termes d'activité dans le pays d'accueil

L'activité de la banque de détail est caractérisée une prépondérance de l'intermédiation financière, D'après Wagner [14] cette variable est mesurée par le rapport entre les crédits et les dépôts figurant au bilan de la banque mère. Cette variable mesure le taux de couverture des prêts par les dépôts.

✓ La distance entre le siège et l'implantation à l'étranger

Selon Bergeret Deyoung [2], La distance peut être négativement corrélée à la présence bancaire à l'étranger, parce que la stratégie du suivi de la clientèle à l'étranger pour des distances très élevées est générée des coûts importants. La distance entre deux pays est une « bonne estimation » de l'asymétrie d'information et des problèmes d'agence entre les différents acteurs engagés dans ces transactions.

✓ Le degré de développement du secteur bancaire du pays d'accueil

Il s'agit du niveau de développement du secteur bancaire du pays d'accueil. Cette variable est mesurée par le rapport entre les dépôts bancaires (en dollar US) et le PIB (en dollar US), étant donné qu'une banque peut être implantée dans plusieurs pays.

2) Les déterminants internes

✓ La réalisation de profit

Parmi les motivations de l'entreprise est la réalisation de profit et de performance en effet, la banque s'internationalise pour diminuer les coûts grâce à l'élargissement de leur base de dépôts ou grâce à l'exploitation de nouvelles ressources, ainsi la diversification permet aux banques de réduire la volatilité des résultats.

✓ La taille en tant que critère de rentabilité de la banque-mère

La taille renvoie à la capacité financière, elle constitue un facteur important dans la mesure. Les banques doivent justifier d'une certaine taille pour être capables de s'internationaliser et tenir face à la concurrence des banques qui opèrent sur le marché d'accueil.

✓ Déterminant de ressources humaines

il faut noter qu'en matière de l'internationalisation bancaire, le fait de disposer d'un personnel « en quantité » constitue un atout non négligeable.

✓ Suivre la clientèle et trouver de nouveaux clients

La décision des banques pour y aller s'installer à l'étranger s'explique par le désir de suivre la clientèle. Le marché bancaire est caractérisé par une relation de long terme entre une banque et ses clients. Ainsi les banques qui suivent leurs clients à l'étranger peuvent exploiter la connaissance acquise sur le marché local et tester un nouveau marché.

✓ Le déterminant d'accès au capital et de liquidité

L'accès au capital est l'un des préoccupations de la banque tandis que le coût du capital d'une banque diffère de celui de l'entreprise industrielle du fait que les banques ont un effet levier plus important que les entreprises industrielles ainsi les banques qui exercent leurs activités dans un environnement réglementaire nécessitant des exigences de capital étroitement liées au risque de l'actif, aux filiales et à la restriction en termes de crédit.

✓ Le déterminant de motivations managériales

Antonio et Mariotti [15] affirment que les motivations des gestionnaires contribuent aussi dans la décision d'y aller s'implanter à l'étranger et non seulement à la décision des actionnaires

C. Les conditions d'installation des banques étrangères en Algérie

1) Les conditions majeures:

l'installation des banques étrangères est soumise à deux conditions majeures universellement admises et qui sont:

✓ Le capital minimum auquel devraient souscrire ces institutions.

✓ L'honorabilité, la moralité et au professionnalisme des membres fondateurs et des personnels dirigeants de ces institutions.

2) Les conditions juridiques :

La création des banques et des établissements financiers doit être de droit algérien et doit être constituée sous forme de société par action (SPA). Il n'existe pas de plafonds à la

participation de non résidents à capital des institutions financière.

3) *Les conditions d'autorisation :*

l'entrée à l'activité d'une banque Est conditionnée par l'obtention d'une autorisation de constitution, délivrée par le conseil de la monnaie et de crédit.

4) *Les conditions d'agrément :*

l'agrément est accordé par décision du gouvernement de la banque d'Algérie si le requérant a rempli toutes les conditions de constitution ou d'installation telles que déterminées par la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que les éventuelles conditions spéciales dont l'autorisation est assortie

D. *Les contraintes d'implantation des banques étrangères dans le système bancaire Algérien*

Les banques qui ont pris l'initiative de s'implanter en Algérie sont parfois amenées à surmonter de nombreuses contraintes selon l'analyse de Badreddine et Tchamakdji [1]. D'une manière générale, trois types de barrières doivent être surmontées par les banques candidates à l'installation sur un marché bancaire étranger et notamment l'algérien :

a. *Les barrières réglementaires*

En ce qui concerne l'installation de nouvelles banques, les barrières réglementaires peuvent prendre plusieurs formes :

- ✓ **Tenant à la réglementation prudentielle.**
- ✓ **Tenant à la séparation des activités.**
- ✓ **Tenant à la fiscalité.**

b. *Les barrières économiques*

Renvoyant aux conditions de l'offre et de la monnaie, Thaalbi [13] affirme que les barrières économiques sont principalement le fait des économies d'échelle, d'envergure, de la saturation des marchés et la croissance externe.

c. *Les barrières sociologiques*

En principe les barrières sociologiques sont facilement franchies par les banques étrangères lorsqu'elles veulent se livrer à des activités bilatérales.

E. *Les objectifs de création des banques étrangères En Algérie*

Pour que l'économie Algérienne réussisse dans sa transition à l'économie de marché, certains objectifs sont dans le but d'atteindre:

- ✓ La suppression des monopoles des banques publiques.

- ✓ L'enrichissement de l'espace bancaire national.
- ✓ Une meilleure intermédiation financière.
- ✓ La décentralisation, la diversification, la spécialisation des activités bancaires et la création de services connexes comme le montre Domanski [7].
- ✓ La bancarisation de l'économie.
- ✓ Diminution de la thésaurisation en attirant ces liquidités sérielles vers le système bancaire afin de financer l'activité économique.

F. *Les avantages de l'entrée des banques étrangères dans le secteur bancaire national*

- ✓ L'entrée des banques étrangères accroît l'efficacité de l'entrée du secteur bancaire national. Une concurrence accrue tend à réduire les coûts et à augmenter les profits.
- ✓ L'allocation de crédits au secteur privé peut être améliorée car on s'attend à ce que l'évaluation et la tarification des risques de crédit soient plus sophistiqués.
- ✓ La présence de banques étrangères contribue à la mise en place d'un cadre juridique et de surveillance Bancaire national, et améliore la transparence globale.
- ✓ Les banques étrangères peuvent réduire les coûts associés à la recapitalisation et à la restructuration des Banques dans la période d'après-crise.
- ✓ Avec une présence accrue des banques étrangères, l'accès au crédit peut être entravé pour certains Secteurs de l'économie.
- ✓ Les banques étrangères peuvent accroître l'instabilité financière en se retirant des pays hôtes ou par Contagion des problèmes du pays d'origine.
- ✓ Utiliser l'expérience et le savoir-faire de ces banques pour accompagner la modernisation du système Bancaire et l'économie nationale.

G. *État des lieux du système bancaire algérien*

Le secteur bancaire algérien a connu de nombreux changements depuis l'indépendance, et il s'est amélioré plus depuis la promulgation de la loi de monnaie et de crédit en 1990.

L'une des principales décisions de la loi de 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit est l'ouverture du système bancaire algérien sur le secteur privé national et étranger.

Le conseil de la monnaie et du crédit (CMC) a accordé des autorisations a plusieurs établissements privés, la majorité d'entre eux sont étrangères tandis que les autres sont composés de banques a capitaux algériens ou mixtes, marquant de ce fait la volonté d'ouverture du secteur bancaire à la concurrence étrangère .

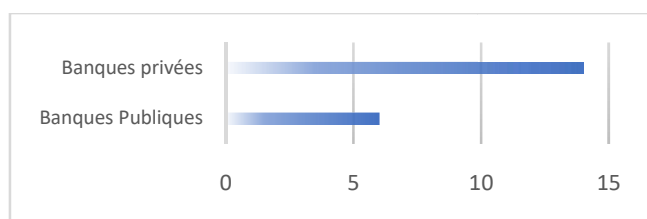


Fig. 3 le système bancaire en Algérie

1) Présentation des banques étrangères implantées en Algérie

La loi sur la monnaie et le crédit (LMC) de 1990 a totalement transformé le fonctionnement du système bancaire, (autonomie de décision, règles de commercialisé), mais a encore enrichi cet édifice juridique et institutionnel en faveur de l'investissement étranger. D'après Kherchi[18] , Cette loi ouvre la voie à toutes les formes de contribution du capital étranger et encourage toute forme de partenariat sans exception. Le tableau suivant regroupe la liste de toutes les banques étrangères ayant obtenu l'agrément, depuis la promulgation de la LMC, par le CMC pour s'implanter en Algérie.

TABLEAU 1

PRESENTATION DES BANQUE ETRANGERES IMPLANTEES EN ALGERIE

BANQUE	PAYS D'ORIGINE	ANNEE D'IMPLANTATION
SGA	FRANCE	2000
BNP PARIBAS EL DJAZAIR	France	2002
NATIXIS ALGERIE	France	1999
CALYON	FRANCE	2007
CITIBANK	USA	1998
HSBC	BRETAGNE	2008
HOUSTING BANK	JORDANIE	2003
ARAB BANKING CORPORATION ABC	BAHRAIN	1998

ARAB BANK PLC	JORDANIE	2001
FRANSABANK	LIBAN	2006
EL BARAKA BANQUE	ARABIE SAOUDITE	1991
GULF BANK	KUWAIT	2004
TRUST BANK	EAU	2002
AL SALAM BANK	EAU	2008

On remarque que le secteur bancaire privé, constitué de filiales de grands groupes bancaires internationaux.

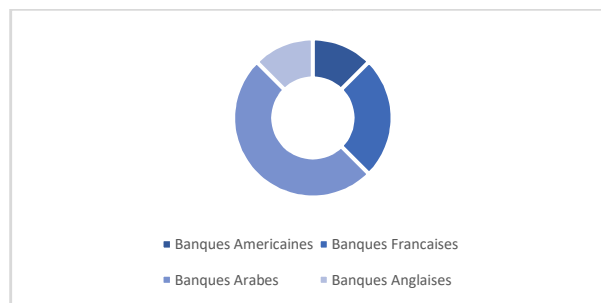


Fig. 4 les Banques étrangères En Algérie

grâce aux tableaux et statistiques fournis par les rapports annuels de la Banque d'Algérie, on peut comprendre la position des banques à capitaux étrangers dans l'activité économique en termes de financement.

2) L'analyse de l'apport des banques étrangères à l'activité bancaire en Algérie

Avant la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, il y avait que les banques publiques algériennes qui accordaient des crédits aux différentes contreparties , mais cette loi a permis l'introduction des BMN en Algérie, ce qui a eu un impact sur le marché du crédit mais malgré la présence des BMN sur le marché algérien, kherchi[18] montre que leur participation dans la distribution des crédits n'est pas importante. Afin de comprendre ce changement, et à travers les tableaux et le graphe ci-dessous ; nous allons étudier l'apport des banques étrangères a l'activité bancaire en Algérie.

✓ La collecte des ressources

La fonction de collecte des ressources a suscité l'intérêt des autorités monétaire depuis la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit en 1990.

La part des banques étrangères dans la collecte des ressources auprès du public reste minime en le comparant avec celle des banques publiques, à en juger par les données ci-après qui représentent Les ressources collectées .

Dépôts	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépôts à vue	2870,7	3495,8	3356,4	3537,5	4428,2	3891,7	3732,2	4499,0
Banques publiques	2569,5	3095,8	2823,3	2942,2	3705,5	3297,7	3060,5	3765,5
Banques étrangères	301,2	400,0	533,1	595,3	722,7	594,0	671,7	733,5
Dépôts à terme	2524,3	2787,5	3333,6	3691,7	4090,3	4443,4	4409,3	4708,5
Banques publiques	2333,5	2552,3	3053,6	3380,4	3800,2	4075,8	4010,7	4233,0
Banques étrangères	190,8	235,2	280,0	311,3	290,1	367,6	398,6	475,5
Dépôts en garanties *	424,1	449,7	548,0	558,2	599,0	865,6	938,4	1024,7
Banques publiques	323,1	351,7	426,2	419,4	494,4	751,2	833,7	782,1
Banques étrangères	101,0	98,0	121,8	138,8	104,6	114,4	104,7	242,6
Total des ressources collecté	5819,1	6733,0	7238,0	7787,4	9117,5	9200,7	9079,9	10232,2
Part des banques publiques	5226,1	5999,8	6303,1	6742,0	8000,1	8124,7	7904,9	8780,6
Part des banques étrangères	593,0	733,2	934,9	1045,4	1117,4	1076	1175	1451,6
Part des banques publiques en %	89,8	89,1	87,1	86,6	87,7	88,3	87,1	85,8
Part des banques étrangères en %	10,2	10,9	12,2	13,4	12,3	11,7	12,9	14,2

Fig. 5 : la part des banques étrangères dans le marché des ressources (en milliards de dinars)

A travers les données de la Banque d'Algérie[3] et d'après Fig. 5, nous avons constaté que la proportion des banques étrangères dans les dépôts à vue et à terme est très faible par rapport à celle des banques publiques.

Nous remarquons que le montant des ressources collectées par les banques étrangères a connu une évolution considérable, soit 1451,6 MD en 2017 contre 1117,4 MD en 2010. Cependant, ces montants restent marginaux par rapport à ceux enregistrés par les banques publiques.

En effet, et d'après les données de la banques d'Algérie [3], ces résultats peuvent s'expliquer par la structure du secteur bancaire algérien, qui se caractérise par la prédominance des banques publiques suite à l'importance de leurs réseaux d'agences répartie sur tout le territoire national. Donc le marché des ressources reste prédominé par les banques publiques malgré une appréciation de la part des banques étrangères d'année en année.

✓ Distribution des crédits

Une fois les ressources collectées, la banque publique ou étrangère doit distribuer l'épargne collectée pour couvrir les besoins d'exploitation et d'investissement des agents économiques .

Crédits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits au secteur public	1461,4	1742,3	2040,7	2434,3	3382,9	3689,0	3952,8	4311,8
Banques publiques	1461,3	1742,3	2040,7	2434,3	3373,4	3679,5	3943,3	4302,3
Banques étrangères	0,1	0,0	0,0	0,0	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits au secteur privé	1805,3	1982,4	2244,9	2720,2	3120	3586,6	3955,0	4566,1
Banques publiques	1374,5	1451,7	1675,4	2023,2	2338,7	2687,1	2982,0	3401,7
Banques étrangères	430,8	530,7	569,5	697,0	781,3	899,5	973,0	1164,4
Total des crédits distribués	3266,7	3724,7	4285,6	5154,5	6502,9	7275,6	7907,8	8877,9
Part des banques publiques en %	86,8	85,8	86,7	86,5	87,8	87,5	87,6	86,8
Part des banques étrangères en %	13,2	14,2	13,3	13,5	12,2	12,5	12,4	13,2

Fig. 6 Evolution des crédits à l'économie distribués par les banques publiques et étrangères (en milliards de dinars)

Les données de la banques d'Algérie [3]montrent que les crédits distribués aux secteurs, publics et privés augmentent d'une année à une autre durant la période 2010 – 2017.

Néanmoins, le financement du secteur public est pris en charge par les banques nationales avec des parts très importantes qui atteint 100% pour les années 2011, 2012 et 2013, et malgré cette très faible participation des banques étrangères dans le financement du secteur public, ces derniers ont enregistré une augmentation remarquable en 2014 .

En ce qui concerne le financement du secteur privé, il est aussi dominé par les banques publiques.

IV. CONCLUSION

Le secteur bancaire est un acteur indispensable à toute économie , vue les facilités qu'il permet d'offrir à la gestion de l'économie à partir de son implication dans les investissements. Son ouverture à de nouveaux arrivants particulièrement étrangers, est profitable pour l'économie nationale.

L'Algérie a évidemment fourni beaucoup d'effort pour améliorer les investissements directs étrangers ; à commencer par la libéralisation progressive de son économie, passant par les diverses mesures et reforms, qui visent à stabiliser et à maintenir une bonne situation économique. nous avons tenté d'expliquer le phénomène de l'implantation des banques étrangères en Algérie et d'examiner leurs choix d'implantation ainsi les stratégies et les formes d'implantation dans le marché local et ce qu'ils apportent au système bancaire algérien.

A la lumière de ce qu'on a pu développer tout au long de cet article, on peut dire que le mouvement de délocalisation a connu un essor remarquable. Aujourd'hui, le rythme des délocalisations s'accélère, et les activités délocalisées se diversifient et se développent rapidement à travers le monde.

Et malgré la part minime des banques étrangères implantées en Algérie dans le marché bancaire algérien; n'a pas empêchées ces dernières de contribuer d'une manière efficace au financement de l'économie algérienne et au développement de secteur bancaire algérien à travers la modernisation des moyens de paiement, de système d'information, l'instauration des principes du marketing bancaire, la diversification des produits, la qualité des services, la représentation d'une gamme de crédits assez large, et une meilleure prise en charge de la formation de leurs personnels dans le domaine bancaire. Cependant les obstacles qui caractérisent le système économique algérien retardent le développement économique du pays et empêchent la valorisation effective de son potentiel d'investissement. La présence de capitaux étrangers en Algérie rencontrent beaucoup de difficultés, en raison de la migration de la prise de décision et d'éventuelles incompatibilités entre les structures des banques étrangères et les systèmes juridique et réglementaire locaux.

Toutefois, il est important de signaler que l'Algérie doit bien présenter les conditions les plus favorables pour attirer ces opérateurs étrangers et tirer avantage de leur présence sur le territoire national de chaque pays a été pendant longtemps une priorité pour tous les gouvernements au sein des pays émergents; aussi elle doit réformer son cadre réglementaire et poursuivre le renforcement et la modernisation de ses infrastructures d'accueil afin de se tailler une part importante des délocalisations qui auront lieu au futur.

REFERENCES

- [1] A. Badreddine, A. Tchamakdji, "Facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie," *Colloq Int. Effet de climat des affaires dans le développement durable*, 2017.
- [2] A. Berger, R. Deyoung, "The Effects Of Geographic Expansion On Bank Efficiency," *Journal Of Financial Services Research*, Vol.19, pp.163-184, 2001.
- [3] (2018) Banque d'Alger Site Web.[Enligne] . Disponible : <https://www.Bank-Of-Algeria.Dz/>
- [4] (2003) Banque Mondiale Site Web.[Enligne] . Disponible : <https://www.Banquemondiale.Org/>
- [5] G. Loranth, G. Calzolari, "Regulation Of Multinational Banks. A Theoretical Inquiry," *Journal of Financial Intermediation*, Vol.20, pp.178-198, 2011.
- [6] (2006) CNUCED Site Web.[Enligne] . Disponible : <https://unctad.Org/Fr>
- [7] D. Domanski, "Présence des banques Etrangères dans les économies émergentes : Nouveaux Acteurs, Nouveaux Défis," *Rapport Trimestriel BRI*, pp. 73-86, Dec. 2005.
- [8] J. H. Dunning, "The eclectic paradigm as an envelope For Economic And Business Theories Of MNE Activity," *International Business Review*, Vol.9, pp. 163-190, 2000.
- [9] J. Troudart, "Analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques," *These De DOCTORAT, UNIVERSITÉ MONTESQUIEU, BORDEAUX IV*, Déc. 2012.
- [10] M. LAZREG, G. D. Torqui, "Pistes De Réflexion Ur Les Effets Induits Par La Mondialisation Financière Et L'internationalisation Bancaire," *Revue Cahiers Economiques*, Vol. 10, pp. 572-588, 2019.
- [11] N. Bayraktar, Y. Wang, "Foreign Bank Entry, Performance Of Domestic Banks And The Sequence Of Financial Liberalization," *Performance of Domestic Banks and Sequence of Financial Liberalization*, Aug. 2004.
- [12] S. Brana, D. Lahet, "Banques étrangères et financement bancaire extérieur dans les PECO," *Revue Economique*, Vol.63, pp. 867-884, 2012.
- [13] I. Thaalbi, "Déterminants et impacts des IDE sur la croissance économique en Tunisie," *These De Doctorat, Université De Strasbourg, France*, Dec. 2013.
- [14] A. C. Wagner, "Les Stratégies Transnationales en France," *Culture*, Vol.1, 1997.
- [15] P. Di. Antonio, S. Mariotti, and L. piscitello, "Multinational banks in the global economy: Evidence from Italian case," 2002.
- [16] H. Boubacar, "Internationalisation bancaire: déterminants du choix et de la performance des formes d'implantation bancaire à l'étranger," *thèse de doctorat, Reims*, 2007.
- [17] M. Haouat, "Les banques étrangères dans les pays émergents: Avantages et risques," *Thèse de doctorat, Paris*, 9, 2008.
- [18] H. Kherchi Medjden, "l'évolution du système bancaire algérien sous les nouvelles règles prudentielles internationales" *Revue d'économie et de statistique appliquée*, Vol.5, pp.30-62, 2008.

